

2008/704 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 11 900 € AUX ASSOCIATIONS FONDATION 2E CHANCE ; ASSOCIATION MEDEF LYON RHONE VIP STAGE ET ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 septembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Depuis 2001, l'exécutif municipal a inscrit l'accès à l'emploi, l'insertion professionnelle et le soutien à la création d'activités économiques parmi ses priorités, en s'appuyant sur divers outils tels que la plateforme pour l'emploi de la Ville de Lyon, le plan local pour l'insertion et l'emploi, la mission locale de Lyon et les réseaux d'entreprises.

Afin de renforcer l'action engagée sur son territoire, la Ville de Lyon a proposé en 2006 la création d'une Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en partenariat avec l'Etat, l'ANPE et l'ASSEDIC Vallée du Rhône et de la Loire.

Déclinée sur 4 sites (Atrium Part Dieu, Gerland, Mermoz, Duchère), elle regroupe l'ensemble des outils mis en place par la Ville de Lyon sous le précédent mandat et constituera un guichet multiservice à la fois pour les lyonnais – demandeurs d'emploi et salariés- et pour les entreprises. L'offre de service proposée dans le cadre de la Maison de l'Emploi viendra ainsi compléter celle du Service public pour l'Emploi, notamment sur les quartiers prioritaires.

La Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2008.

C'est dans ce cadre, que la Ville de Lyon poursuit son action forte pour favoriser l'accès des personnes en difficulté d'insertion professionnelle (chômeurs longue durée, jeunes, séniors, Rmistes) domiciliées sur le territoire de la ville et pour apporter des solutions aux entreprises connaissant des difficultés de recrutement.

Dans cette perspective, elle soutient les initiatives de certaines associations qui se mobilisent pour expérimenter, innover, former, favoriser l'entrée ou le retour à la vie active des personnes en difficulté ou sans expérience en proposant des actions de sensibilisation et d'information au monde de l'Entreprise.

Parmi ces organismes, la Ville de Lyon souhaite soutenir les actions développées par la Fondation 2^e chance, le MEDEF pour son projet VIP Stage et l'Association Entreprendre pour Apprendre qui contribuent et participent aux objectifs définis par la Ville de Lyon et ses partenaires dans le cadre de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

La Fondation 2^e Chance, créée en 1998, est une association partenaire de la Plate Forme Emploi. Elle accompagne des personnes en situation de précarité, ayant traversé de lourdes épreuves de vie, en leur offrant un soutien humain et financier pour mener un projet professionnel réaliste et durable.

A ce titre, l'Association propose de soutenir le projet personnel de personnes orientées par la PFE, en participant au financement de formations qualifiantes individuelles, qui permettraient de renforcer leur parcours d'insertion et de compléter leurs compétences pour favoriser leur retour à l'emploi.

La Fondation 2^e Chance s'engage à étudier l'ensemble des projets transmis par la PFE.

Elle sollicite la Ville de Lyon pour le versement d'une subvention de 5 900 €.

Le MEDEF Lyon Rhône a créé en avril 2002 une plate-forme internet baptisée « VIP stage » conçue pour rapprocher l'offre et la demande de stages pour les étudiants de l'agglomération lyonnaise de niveau bac+1 et au-delà.

Les résultats sont encourageants :

- plus de 1 200 offres des stages en ligne (mises à jour régulièrement) ;
- 2 914 offres déposées en 2007 (2004 en 2006) ;
- 707 offres pourvues en 2007 (498 en 2006) ;
- plus de 10 500 visiteurs par mois en moyenne.

Les offres de stage sont pourvues très majoritairement (63 %) par les étudiants originaires du Rhône et parmi eux, les Lyonnais représentent plus de 70 % des stagiaires.

VIP Stage figure parmi les principaux sites nationaux pour la recherche des stagiaires. Le Comité de Pilotage n'a cessé de s'étoffer depuis sa création, il réunit écoles, universités, branches professionnelles et entreprises.

Les perspectives d'évolution du site 2008/2009 sont :

- accroissement du nombre de stages ;
- multiplication du nombre de plates-formes similaires à VIP Stage gérées par des MEDEF territoriaux, permettant la mise en place d'un véritable réseau de stages ;
- accroissement du nombre d'Espaces dédiés sur VIP Stage ;
- amélioration des statistiques liées aux offres de stage ouvertes aux étudiants handicapés ;
- mise en place d'une rubrique nouvelle concernant les informations juridiques relatives aux stages en entreprise en accord avec les fiches pratiques du ministère du travail ;
- insertion de présentation vidéo-entreprises dans le service Espace dédié et mise en place d'une CVthèque vidéo de candidats.

Afin de développer ce dispositif vecteur d'insertion professionnelle que la Ville de Lyon avait déjà soutenu en 2006, le MEDEF Lyon Rhône sollicite la Ville de Lyon pour le versement d'une subvention de 5 000 €.

L'Association « Entreprendre Pour Apprendre » – anciennement « Association Jeunes Entreprises Rhône Alpes » - propose une méthodologie pédagogique et originale pour initier les jeunes aux exigences du monde économique et les préparer à leur parcours d'accès à l'emploi.

Le concept est de proposer à ces jeunes de créer et de développer des mini-entreprises, leur permettant, grâce à ce support pédagogique, d'acquérir :

- une méthodologie de la notion de projet ;
- une meilleure appréhension des attentes des entreprises vis-à-vis de ses salariés en les mettant dans la peau d'un responsable d'entreprise ;
- une connaissance des métiers ;
- de les initier à la démarche de recrutement en leur permettant de simuler des entretiens d'embauche... ;
- de leur permettre de faire un travail sur soi qui leur facilitera à terme leur parcours d'accès à l'emploi.

Principalement développée en milieu scolaire, l'Association Entreprendre pour Apprendre propose de développer cette action en direction des jeunes de 20 à 30 ans accompagnés dans le cadre d'un parcours de recherche d'emploi.

Elle propose de travailler avec la Mission Locale de Lyon et les partenaires de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon à la nécessaire adaptation des outils pédagogiques et aux modalités de mise en œuvre de l'action en dehors du système scolaire.

A l'issue de ce travail, une expérimentation se déroulera dans l'un des pôles de service de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Afin de travailler à l'adaptation des outils de l'association et d'organiser sa mise en œuvre vers le public de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, l'Association Entreprendre pour Apprendre sollicite la Ville de Lyon pour le versement d'une subvention de 1 000 €.»

Vu l'avis émis par le Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Economie locale, Relations internationales, Université ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations ci-dessous :

- 5 900 € à l'Association Fondation 2^e Chance sise Tour Bolloré – 31-32, quai de Dion Bouton – 92811 Puteaux ;

- 5 000 € au MEDEF Lyon Rhône sis 60, avenue Jean Mermoz – 69008 Lyon ;

- 1 000 € à l'Association Entreprendre pour Apprendre sise 46, cours Damidot – 69100 Villeurbanne.

2. La dépense en résultant d'un montant total de 11 900 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours au programme : ETUDEACT ; opération : ETUDA02B ; ligne de crédit : 17770 ; nature comptable : 6574 ; fonction : 90.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. S. CONDEMINE